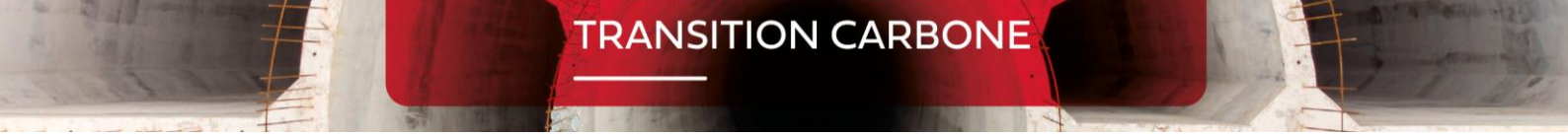


HOFFMANN
GREEN CEMENT
Catalyseur
de la Transition
Carbone

RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2026

Ce document est disponible sans frais au siège social de la Société, à La Bretaudière, Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85310 Rives de l'Yon, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la Société (www.ciments-hoffmann.fr).

Hoffmann Green Cement Technologies
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 14.648.193 euros
Siège social : La Bretaudière, Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85310 Rives de l'Yon
809 705 304 R.C.S. La Roche-sur-Yon



PERSONNE RESPONSABLE

« *J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 5 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.* »

Le 9 septembre 2026,

Monsieur Julien Blanchard,
Président du Directoire de la Société.

TABLE DES MATIERES

1. Rapport semestriel d'activité 5

1.1. Synthèse des comptes 5

1.2. Faits marquants du 1er semestre de l'exercice 2026 6

Activité DU PREMIER SEMESTRE 6

Attribution d'actions gratuites 8

Gouvernance 9

1.3. Evènements postérieurs au 1er semestre de l'exercice 2026 et perspectives 9

Perspectives 9

1.4. Facteurs de risques 10

RISQUES LIÉS À LA HAUSSE GLOBALE DES PRIX EN RAISON DE LA GUERRE EN UKRAINE ET A L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE 11

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ 12

RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LA SOCIÉTÉ 18

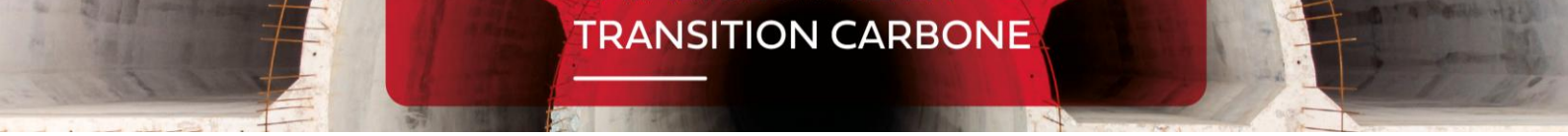
RISQUES JURIDIQUES 19

RISQUES FINANCIERS 21

ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES 21

1.5. Transactions avec les parties liées 22

2. Comptes consolidés semestriels 23



REMARQUES GENERALES

Définitions

Dans le présent rapport semestriel, et sauf indication contraire :

- Le terme « **AMF** » désigne l'Autorité des Marchés Financiers ;
- Les termes la « **Société** » ou « **Hoffmann Green** » désignent la société Hoffmann Green Cement Technologies dont le siège social est situé La Bretaudière, Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85310 Rives de l'Yon, France, immatriculée au Registre de Commerce de La Roche-sur-Yon sous le numéro 809 705 304 ;
- Le terme « **Groupe** » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et sa filiale Hoffmann Microtech immatriculée au Registre du Commerce de Périgueux sous le numéro 353 883 648 ;
- Le terme « **Rapport Financier Annuel** » désigne le rapport financier annuel sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, publié le 24 avril 2026 ;
- Le terme « **Rapport Semestriel** » désigne le présent rapport semestriel sur les comptes au 30 juin 2026.

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

1.1. SYNTHESE DES COMPTES

En K€	S1 2026	S1 2025	Var.
Chiffre d'affaires	**6 589**	**3 530**	**3 059**
Résultat Opérationnel Courant	**-8 131**	**-7 798**	**-333**
EBITDA	**-5 955**	**-5 653**	**-302**
Résultat Opérationnel	**-8 153**	**-7 799**	**-354**
Résultat Financier	-944	-511	-433
Impôt	-80	-90	10
Résultat Net	**-9 178**	**-8 400**	**-778**

Trésorerie disponible	**5 060**	**1 294**	**3 766**
Placements de trésorerie		**4 190**	**-4 190**
Capitaux Propres	**51 198**	**53 980**	**-2 782**

Résultats Semestriels

Au cours du premier semestre 2026, le chiffre d'affaires s'établit à 6,6 M€, en hausse de +86,7% par rapport aux 3,5 M€ réalisés au premier semestre 2025. Cette forte progression reflète l'accélération des volumes de ciment 0% clinker commercialisés et livrés (+104% par rapport au premier semestre 2025), qui constituent l'intégralité du chiffre d'affaires de la Société.

Les achats consommés s'établissent à -3,8 M€, en hausse limitée de 13,1% par rapport au premier semestre 2025, malgré un doublement de la production. Cette évolution reflète les premiers effets tangibles des actions d'optimisation engagées depuis fin 2025, notamment en matière de négociations fournisseurs, rendues possibles par la montée en puissance des volumes. Ces actions ont permis de générer une économie de 2,9 M€ sur le coût des matières au cours du premier semestre. Elle illustre la capacité de la Société à tirer parti des effets de la massification et à améliorer progressivement l'efficience de son modèle industriel.

Les charges de personnel s'établissent à -1,9 M€, en hausse de +23,8%, malgré une hausse de +104% de la production.

Les charges externes s'établissent à -7,0 M€ contre -5,0 M€ au premier semestre 2025 intégrant la poursuite des dépenses de certifications internationales (honoraires, essais…) et une hausse des coûts de transport liée au doublement des volumes produits et livrés.

L'EBITDA du premier semestre 2026 ressort à -5,9 M€, contre -5,7 M€ au premier semestre 2025, soit un niveau quasi stable malgré une croissance de +86,7% du chiffre d'affaires. Cette évolution traduit les premiers effets des économies d'échelle et de la massification, conjugués aux actions d'optimisation des achats et à une meilleure absorption de la structure de coûts. Elle marque ainsi une amélioration progressive du levier opérationnel d'Hoffmann Green, en ligne avec sa trajectoire vers la rentabilité.

Le Résultat Opérationnel Courant s'établit à -8,1 M€ contre -7,8 M€ au premier semestre 2025.

Le Résultat financier ressort à -0,9 M€ contre -0,5 M€ au premier semestre 2025. Cette évolution s'explique principalement par la charge d'intérêts liée à l'obligation convertible ainsi que par la diminution des disponibilités placées.

Au total, le Résultat Net s'établit à -9,2 M€ contre -8,4 M€ un an plus tôt.

Structure financière

La trésorerie disponible au 30 juin 2026 s'élève à 5,1 M€ (y compris placements et hors droits d'entrée de 21 M€ liés à l'obtention de certification internationales). Cette position de trésorerie doit notamment être appréciée au regard de la forte hausse des stocks, passés de 2,9 M€ au 31 décembre 2025 à 6,3 M€ au 30 juin 2026, dont la constitution a mobilisé une partie des ressources afin d'accompagner la croissance des volumes attendue au second semestre.

Au 30 juin 2026, la Société bénéficie d'un bilan solide avec des capitaux propres s'établissant à 51,2 M€.

1.2. FAITS MARQUANTS DU 1ER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2026

ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE

Un premier semestre 2026 marqué par une forte accélération de l'activité, les effets tangibles de la massification et la poursuite du développement international.

Hoffmann Green a commercialisé et livré près de 40 000 tonnes de ciment 0% clinker, soit une hausse de 104% par rapport au premier semestre 2025 et un volume près de cinq fois supérieur à celui enregistré au premier semestre 2024. Ces volumes correspondent à plus de 110 000 m³ de béton produits et livrés sur les chantiers.

Cette dynamique est d'autant plus significative qu'elle intervient dans un marché français du béton durablement dégradé. Le volume de béton livré en France a baissé de -21,2% entre 2021 et 2025 tandis que la Société a multiplié par 5 ses volumes de production sur la même période.

Dans cet environnement, la forte croissance des volumes d'Hoffmann Green illustre la progression de la pénétration de ses solutions auprès des acteurs de la construction. Cette dynamique s'appuie sur trois leviers clés : le renforcement continu du réseau de partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur, la montée en puissance de l'outil industriel et la diversification des marchés adressés.

Une dynamique commerciale portée par le renforcement du portefeuille de partenaires :

Après une année 2025 marquée par une accélération significative des partenariats commerciaux et industriels, Hoffmann Green a poursuivi cette dynamique au premier semestre 2026 avec la signature de 9 nouveaux partenariats couvrant un large spectre du secteur de la construction.

Postérieurement à la clôture du semestre, la Société a annoncé la signature de 2 nouveaux partenariats, portant à 11 le nombre de nouveaux accords conclus depuis le début de l'année. Parmi

ceux-ci figurent Clément & Fils, spécialiste du gros œuvre implanté dans le Grand Ouest et CSBT Environnement, société française spécialisée dans la valorisation des coquilles Saint-Jacques, pour transformer ce déchet en ressource destinée à la fabrication de ciment 0% clinker.

Ces partenariats renforcent l'écosystème industriel et commercial de Hoffmann Green, aussi bien en matière de débouchés commerciaux que de diversification des ressources utilisées dans la fabrication de ses ciments, et contribuent à soutenir la croissance des volumes au cours des prochains trimestres.

De nouvelles étapes clés franchies dans le développement international :

Hoffmann Green a accéléré son développement en Europe avec la signature d'un accord préliminaire exclusif avec Bruil, acteur néerlandais de premier plan dans le domaine du béton prêt à l'emploi, en vue de la conclusion d'un contrat de licence aux Pays-Bas. Cet accord constitue une nouvelle étape dans le déploiement du modèle de licences de Hoffmann Green à l'international et ouvre la voie à une implantation durable de ses technologies sur le marché néerlandais.

Ces réalisations constituent des étapes structurantes dans le déploiement international de la Société et lui permettent de renforcer progressivement sa présence sur des marchés internationaux présentant un fort potentiel de décarbonation du secteur de la construction.

Implantations actuelles et futures du Groupe



H1 Capacité de production ~50 000 t/an



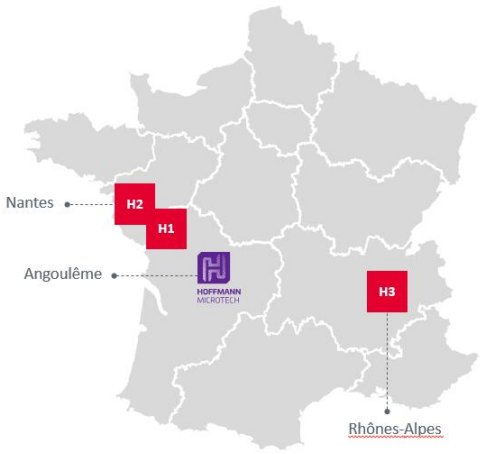
H2 Capacité de production ~400 000 t/an



H3 (2027-2028) Capacité de production ~400 000 t/an



HOFFMANN MICROTECH



Sur le plan des ressources humaines, les effectifs sont quasiment stables. Au 30 juin 2026, la Société comptait 63 employés contre 61 au 31 décembre 2025.

La Société poursuit sa feuille de route en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). La Société a de nouveau réalisé et publié en début d'année un bilan carbone® scope 3 s'appuyant sur le référentiel Net Zero Initiative® développé par le cabinet de conseil Carbone 4. La Société est l'un des premiers cimentiers à publier son bilan carbone réalisé selon les trois scopes.

Au-delà des évaluations obtenues par des agences de notation extra-financières françaises et internationales qui classent la Société parmi les entreprises les plus performantes de sa catégorie, la Société a obtenu le label Solar Impulse Efficient Solution pour son ciment décarboné H-UKR et a rejoint le Club Excellence de Bpifrance, deux marques de reconnaissance importantes validant son modèle et la valeur ajoutée de ses solutions.

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

La période d'acquisition du plan d'attribution gratuite d'actions n°5 (Plan n°5) étant arrivée à son terme le 16 janvier 2026, le Directoire a, constatant la réalisation des conditions et critères d'attribution définitive, constaté corrélativement la réalisation de l'augmentation de capital correspondante, par prélèvement de la somme de 13 524 euros sur le compte spécial de réserve créé à cet effet et par la création et l'émission de 13 524 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 1 euro chacune, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale emportant de plein droit, conformément à l'alinéa 5 de l'article L. 225-197-1, I du Code de commerce, au profit des bénéficiaires des actions attribuées gratuitement, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription ;

Le 22 janvier 2026 un plan d'attribution gratuite d'actions a été mis en place pour les salariés (Plan n°11). 15 613 actions ont été attribuées dans le cadre du Plan n°11 mis en place au bénéfice des salariés de la Société ayant rejoint la Société depuis le 1 janvier 2025.

Les plans en cours ont des échéances respectivement fixées le 29 janvier 2027 (Plan n°7), le 10 février 2027 (plan 12), le 31/07/2027 (plan 10), le 29 janvier 2028 (plan n°9), le 22 janvier 2029 (plan 11).

A la date du Rapport Semestriel, l'actionnariat salarié représente 0,68% du capital de la Société.

GOUVERNANCE

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 22 mai 2026, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise et du rapport du Directoire, a approuvé le renouvellement du mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Gil Briand dont le mandat arrivait à échéance à l'issue de ladite Assemblée.

1.3. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 1ER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2026 ET PERSPECTIVES

Hoffmann Green a franchi une étape majeure dans son développement aux États-Unis avec la réalisation d'un premier chantier en béton 0% clinker pour le compte de Marquis Inc., acteur leader de la production d'éthanol renouvelable aux États-Unis. Cette première réalisation constitue une étape importante dans le déploiement d'Hoffmann Green sur le marché Américain.

Par ailleurs, suivant procès-verbal des décisions du 31 août 2026, le Directoire d'HGCT, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 16.462.516 euros, dont le siège social est 6, la Bretaudière – Chaillé sous les Ormeaux 85310 RIVES DE L'YON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 809 705 304, a approuvé le projet de traité de fusion établi le 25 juin 2026 visant l'absorption d'HOFFMANN MICROTECH, ainsi que les apports effectués et leur évaluation dans ce cadre. Aux termes dudit traité, HGCT est donc devenu propriétaire des biens apportés par HOFFMANN MICROTECH à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion, soit aux termes des décisions dudit Directoire le 31 août 2026. Il a cependant été prévu que toutes les opérations, actives et passives, effectuées par HOFFMANN MICROTECH depuis le 1er janvier 2026 seront considérées comme réalisées pour le compte d'HGCT.
En conséquence HOFFMANN MICROTECH s'est trouvée dissoute sans liquidation à l'issue des décisions du Directoire d'HGCT du 31 août 2026, lequel a constaté la réalisation définitive de la fusion susvisée.

PERSPECTIVES

En France, la Société a pour ambition d'accélérer son développement en augmentant ses capacités de production et son maillage territorial. A horizon 2030, la Société envisage une capacité de production totale d'environ 1 000 000 de tonnes de ciment au travers de trois sites de production, et un chiffre d'affaires d'environ 150 M€, correspondant à environ 6% de parts de marché en France.

À l'international, la Société souhaite se développer au travers d'accords de licences conclus avec des partenaires. Les partenaires de la Société sont en charge de financer, construire et opérer des unités Hoffmann de type H2 et de produire et commercialiser les ciments Hoffmann sur leur territoire géographique en

contrepartie des paiements de droits d'entrée, de redevances et de l'achat d'un premix à la Société. Le premix correspond à une partie des formulations qui sera produite par la Société et livrée aux partenaires afin que ceux-ci puissent produire les ciments Hoffmann en local avec leurs unités de production. La Société ambitionne d'avoir 6 unités opérationnelles en dehors de France à horizon 2030.

Accélération de la dynamique commerciale et du déploiement industriel :
perspectives de développement ambitieuses à horizon 2030

1

Construction de H3



à horizon 2027-2028 en bord du Rhône (Rhône-Alpes), pour optimiser la logistique vers le Moyen-Orient et profiter de l'attractivité régionale

2

Environ 1 000 000 de tonnes

de capacité de production annuelle en combinant les 3 sites (H1, H2 et H3)

3

150 M€

de chiffre d'affaires soutenu par l'accélération de la dynamique commerciale en France et à l'international

4

5 contrats de licences supplémentaires à l'international

incluant : le paiement d'un droit d'entrée, le versement de royalties annuelles et la vente de premix aux partenaires.

5

6 ciments 0% clinker

homologués à base de multiples co-produits industriels

1.4. FACTEURS DE RISQUES

Conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 2017/1129 (règlement dit « Prospectus 3 ») et du règlement délégué (UE) 209/980, sont présentés dans ce chapitre les seuls risques spécifiques à la Société, et qui sont importants pour la prise d'une décision d'investissement en connaissance de cause. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, les risques financiers de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie sont décrits en annexe aux comptes IFRS de l'exercice clos le 31 décembre 2025 présentés à la section 2.1 du Rapport Financier Annuel.

Chacun de ces risques est spécifique à la Société et est classé, en fonction de son degré de criticité, lequel repose sur l'analyse conjointe de (i) la probabilité de voir le risque se réaliser et (ii) l'ampleur estimée de son impact négatif, dans la catégorie susmentionnée pertinente.

La probabilité d'occurrence de chacun des facteurs de risques relatifs à la Société et son impact, évalués sur trois niveaux (« limité », « modéré » et « élevé »), sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les principaux facteurs de risques sont regroupés en 5 catégories, étant précisé qu'au sein de chacune d'entre elles, les facteurs de risques sont présentés par degré de criticité net décroissant selon l'appréciation de la Société à la date d'approbation du Rapport Financier Annuel, laquelle tient compte des mesures de gestion des risques. Les facteurs de risques les plus importants sont indiqués en premier et sont signalés par un astérisque.

La survenance de faits nouveaux, soit internes à la Société, soit externes, est susceptible de modifier cet ordre d'importance dans le futur.

Tableau synthétique :

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité net
Risques liés à l'environnement macroéconomique			
Risques liés à la hausse globale des prix en raison de la guerre en Ukraine et à l'environnement macroéconomique	Élevé	Élevé	Élevé
Risques liés aux activités de la Société			
Risques liés à l'environnement concurrentiel et au déploiement de l'outil industriel*	Modéré	Élevé	Élevé
Risques liés au fonctionnement des sites de production*	Modéré	Élevé	Élevé
Risques liés à la dépendance à l'égard des fournisseurs*	Modéré	Élevé	Élevé
Risques liés au développement de l'activité de la Société à l'international	Modéré	Modéré	Modéré
Risques liés à la gestion des systèmes d'information et à la cybercriminalité	Modéré	Modéré	Modéré
Risques liés à la réputation et à l'image de la Société	Modéré	Modéré	Modéré
Risques liés à la dépendance aux personnes clés	Limité	Élevé	Modéré
Risques liés à l'industrie cimentière			
Risques liés à la dépendance aux marchés de la construction, de l'immobilier et des travaux publics	Modéré	Modéré	Modéré
Risques liés aux contraintes réglementaires	Limité	Limité	Limité
Risques juridiques			
Risques liés à la propriété intellectuelle*	Élevé	Élevé	Élevé
Risques financiers			
Risques liés au besoin de fonds de roulement	Limité	Élevé	Modéré

RISQUES LIÉS À LA HAUSSE GLOBALE DES PRIX EN RAISON DE LA GUERRE EN UKRAINE ET A L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Aucun des partenaires ou des fournisseurs de la Société ne se situe en Europe de l'Est ou en Russie de sorte que l'activité de la Société n'est pas directement impactée.

Néanmoins, l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a donné lieu à d'importantes répercussions sur les marchés financiers et sur le prix de certaines matières premières, et a impacté l'ensemble de l'économie

mondiale. Dès lors, certains fournisseurs de la Société font, depuis février 2022, face à la hausse des prix de l'énergie, ainsi qu'à la hausse des coûts de transport.

Les contrats d'achat conclus avec ces fournisseurs stipulent un plafonnement des prix. Dans la mesure où les conditions de prix étaient défavorables à certains fournisseurs en raison de la hausse des prix de l'énergie et des coûts de transport, certains contrats d'achat de matières premières ont été renégociés à l'initiative des fournisseurs.

Par ailleurs, la hausse des prix de l'énergie et des carburants ainsi que les difficultés d'approvisionnement de certaines matières premières ont impacté tout le secteur de la construction et ont généré des reports et décalages de certains projets en cours.

Plus généralement, la Société est particulièrement vigilante sur les conséquences de l'inflation, les éventuelles ruptures de chaîne d'approvisionnement et la hausse des taux d'intérêt dans un contexte géopolitique et économique incertain.

L'ampleur de ce risque est considérée comme élevée pour la Société.

La probabilité d'occurrence de ce risque est considérée comme élevée bien qu'elle soit difficile à évaluer dans la mesure où il est difficile d'anticiper la durée de la guerre en Ukraine et plus généralement, en raison de l'incertitude et la volatilité de l'environnement macroéconomique.

Au regard de ces éléments, le degré de criticité net de ce risque est considéré par la Société comme élevé.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

- **Risques liés à l'environnement concurrentiel et à la capacité de déploiement de l'outil industriel**

Le marché du ciment en France est dominé par un nombre limité d'acteurs dont 5 leaders mondiaux qui réalisent à eux seuls 95% de la production de ciment en France[1] : Holcim, Heidelberg Cement, Vicat, CRH et Imerys.

Le ciment étant un produit pondéreux et son transport coûteux, le rayon d'action d'une cimenterie ne dépasse pas les 300 km par voie terrestre. Le maillage territorial est donc un préalable nécessaire pour l'accès au marché du ciment. Au-delà du maillage territorial, l'intensité concurrentielle sur chaque marché régional dépend également des capacités de production des acteurs présents.

L'aptitude de la Société à développer son activité et sa présence sur les marchés du ciment dépend donc de sa capacité à répondre aux besoins du marché avec son outil de production. La présence d'autres acteurs ayant des capacités disponibles ou excédentaires sur un marché régional ou à proximité, ainsi que la présence d'un ou plusieurs acteurs disposant ou étant en mesure de mettre en place des infrastructures d'importation de ciment sur le marché régional dans des conditions économiques satisfaisantes, sont de nature à créer une situation de concurrence renforcée.

Cette situation concurrentielle intense est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

Le plan stratégique de développement industriel de la Société, décrit à la section 1.2 « Aperçu des activités » du Rapport Financier Annuel, comprend la construction des deux sites de production « H2 » et « H3 », pouvant chacun produire 250.000 tonnes de ciment par an, afin d'augmenter rapidement les capacités de production

[1] Source : INSEE Focus n°121 du 25/07/2018.

de la Société et de mettre en œuvre un maillage progressif du territoire. La mise en service du site « H2 » a eu lieu en 2023 et le site « H3 » sera mis en service en 2029. Le retard dans la mise en service du nouveau site de production « H3 » freinerait la pénétration du marché français, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

La pénétration du marché du ciment repose également sur la capacité de la Société à mettre en place et à maintenir des partenariats commerciaux avec des acteurs du secteur de la construction, et à être présente sur les réseaux de distribution du ciment. À cet égard, il est précisé que la Société a d'ores et déjà mis en place plusieurs contrats de partenariat (voir la section 1.2 « Aperçu des activités » du Rapport Financier Annuel).

Il est souligné que, même si les principaux acteurs du marché du ciment en France tentent de réduire l'empreinte carbone du ciment traditionnel et ont lancé plusieurs initiatives en ce sens, à sa connaissance, à la date du Rapport Semestriel, la Société est le seul acteur en mesure de produire et commercialiser du ciment décarboné sans clinker permettant de diviser l'empreinte carbone du ciment par 5 par rapport à un ciment Portland traditionnel[2]. Par ailleurs, les innovations développées par la Société constituent un atout concurrentiel majeur (voir la section 1.2.5 « Forces et atouts concurrentiels » du Rapport Financier Annuel).

Même si la Société estime bénéficier d'une avance technologique, elle ne peut pas garantir que ses concurrents ne parviendront pas à développer avec succès des ciments décarbonés comparables ou même meilleurs que ceux actuellement commercialisés ou en cours de développement par la Société. Le développement et la commercialisation de ciments décarbonés par un ou plusieurs des concurrents de la Société pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

Selon la Société, le temps requis pour le développement de ciments décarbonés concurrents et leur mise sur le marché devrait être relativement long compte tenu du temps consacré au développement des ciments Hoffmann Green (huit années de travaux de recherche et développement) et à la mise en place d'un process industriel innovant et adapté.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré que :

- l'efficacité des mesures mises en place par la Société pour appréhender l'environnement concurrentiel renforcé dans lequel elle évolue, peut être atténuée (en cas de retards dans la mise en service des sites de production pour des raisons extérieures à la Société ou en cas de développement de ciments décarbonés concurrents) ;

- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

- **Risques liés au fonctionnement des sites de production**

- Dans le cadre de ses projets de construction de nouveaux sites de production, comme le site « H3 » dont la mise en service est prévue pour 2029 (le site de production « H2 » ayant été mis en service en 2023), la Société pourrait rencontrer des difficultés entraînant le retard des chantiers de construction, de la mise en service des sites de production ou de la montée en puissance de la production.

- Ces difficultés pourraient par exemple être liées aux démarches administratives (obtention du permis de construire, de l'autorisation ICPE, etc.), aux conditions météorologiques durant les chantiers de

[2] Résultats du ciment formulé à base de la technologie H-UKR par rapport à un ciment Portland traditionnel de type CEM I.

construction ou à une défaillance des fournisseurs ou sous-traitants sollicités dans le cadre des chantiers.

- De tels retards pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

- Dans le cadre de la construction de « H3 », la Société compte capitaliser sur le savoir-faire industriel acquis lors de la construction de « H1 » et de « H2 » et faire appel aux divers intervenants ayant pris part à ces premiers chantiers.

- Une fois les sites de production mis en service, la Société peut faire face à des interruptions, des pannes ou autres éléments susceptibles de ralentir ou arrêter la production de ciment. De tels évènements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

- La Société a mis en place diverses procédures appliquées sur les unités « H1 » et « H2 » afin d'assurer la reprise de la production en cas d'interruption, due à un évènement interne ou externe. Par ailleurs, le site de production fait l'objet d'un contrôle permanent opéré par les salariés de la Société, formés pour intervenir en cas d'interruption. La Société prévoit de mettre en place ces différentes procédures sur le site « H3 ».

- La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré que :

- la construction et la mise en service des sites de production, ainsi que leur fonctionnement optimal dépend en partie de circonstances extérieures sur lesquelles la Société ne peut intervenir (financement des investissements, conditions météorologiques, défaillance d'un sous-traitant ou fournisseur, confinement lié à un risque sanitaire) ; et

- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

- **Risques liés à la dépendance à l'égard des fournisseurs**

Le processus de fabrication des ciments Hoffmann Green repose sur l'utilisation de co-produits issus de l'industrie :

- le laitier de haut fourneau : co-produit généré par la production d'acier ;

- l'argile : co-produit issu du lavage de granulats et de boues d'argiles ; et

- le gypse ou le désulfogypse : le gypse est issu de déblais de chantiers et le désulfogypse est généré par les centrales thermiques.

A la date du Rapport Semestriel, compte tenu du lancement relativement récent de la fabrication des ciments Hoffmann Green, la Société fait appel à un nombre restreint de fournisseurs de co-produits, principalement localisés en France, et est donc exposée à un risque de dépendance vis-à-vis de ces derniers.

Le recours à un nombre restreint de fournisseurs implique un certain nombre de risques, notamment de rupture d'approvisionnement, de qualité insuffisante des produits, d'origine des produits ou de non-respect des règlementations applicables. Le recours à des fournisseurs peut en conséquence entraîner des risques financiers et des risques pour la réputation de la Société, notamment dans l'hypothèse où ces fournisseurs ne se conformeraient pas eux-mêmes à la réglementation qui leur est applicable. La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives. Cette dépendance pourrait par ailleurs

s'intensifier dans le cadre de la stratégie de développement de l'activité de la Société en France et à l'international dans la mesure où la Société devra faire face à des besoins accrus de matières premières.

La Société entretient toutefois de bonnes relations commerciales avec ses fournisseurs de co-produits et estime proposer à ces derniers une opportunité pour valoriser leurs co-produits.

Par ailleurs, il est précisé que :

- d'autres sociétés, en France et à l'étranger, ont pour activité la production des co-produits susvisés, ce qui minimise l'état de dépendance de la Société à l'égard notamment des fournisseurs des deux principaux co-produits que sont le laitier de haut fourneau et l'argile ; et

- la Société a pour objectif d'étendre encore le nombre de co-produits utilisés pour fabriquer ses ciments, afin de diversifier ses sources d'approvisionnement. Des recherches sont notamment en cours sur des technologies permettant la valorisation des cendres volantes issues de la biomasse (voir la section 1.2.1.2 du Rapport Financier Annuel).

Il est précisé que la mise en service récente du nouveau site « H2 » et celle à venir du site « H3 » ainsi que le développement de l'activité de la Société à l'international auront pour effet d'augmenter les quantités de co-produits dont aura besoin la Société pour la fabrication de ses ciments, et donc sa dépendance à l'égard des fournisseurs. Cependant, le risque de dépendance à l'égard des fournisseurs restera maîtrisé car les besoins de la Société en fourniture en co-produits seront bien inférieurs aux quantités disponibles sur les marchés d'approvisionnement.

La Société estime toutefois que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré :

- qu'il existe de nombreuses sources d'approvisionnement en laitier de haut-fourneau, argile, gypse et désulfogypse, et la Société estime qu'il est possible d'étendre le nombre de co-produits utilisés pour la fabrication de ses ciments, de sorte que la probabilité d'occurrence de ce risque est modérée ; et
- que la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (impact sur les délais de livraison des ciments Hoffmann Green aux clients de la Société, sur la réputation de la Société), impact dont l'ampleur potentielle serait accrue par le développement de l'activité de la Société en France et à l'international en raison de la hausse des volumes de matières premières concernées.

- **Risques liés au développement de l'activité de la Société à l'international**

Le modèle économique de la Société pour son développement à l'international repose sur la signature d'accords de licence avec des partenaires locaux dans les pays ciblés.

Si la Société a, depuis quelques années, noué des partenariats en Suisse, au Royaume-Uni, en Belgique, en Arabie Saoudite et aux Etats-Unis, elle poursuit l'objectif de développer son activité à l'international.
Dans ce cadre, la Société pourrait procéder à une mauvaise analyse de marchés et conclure des partenariats dans des pays ou des régions où la demande de ciment décarboné n'est finalement pas aussi attractive qu'escompté par la Société et pourrait générer un chiffre d'affaires moins important que prévu.

La Société pourrait également conclure des accords de licence avec des partenaires qui ne respecteraient pas leurs engagements ou qui tenteraient de copier les technologies, le savoir-faire ou les secrets industriels de la Société.

Par ailleurs, si la Société ne ressent plus les effets de la crise sanitaire liée à la Covid 19 dans la mesure où l'activité a repris aujourd'hui un rythme normal, le Groupe pourrait de nouveau être exposé à un risque de pandémie comme celle de la Covid 19 en 2020 et 2021, notamment de par sa présence croissante à l'international.

Le développement de l'activité de la Société à l'international rendra la Société plus visible auprès des acteurs internationaux du bâtiment, ce qui pourrait conduire des concurrents malveillants à tenter de porter atteinte à l'image et à la réputation de la Société.
Enfin, le risque lié à la cybercriminalité sera démultiplié du fait du nombre croissant de partenaires internationaux.

La probabilité que le développement de l'activité à l'international soit moins rentable que prévu, qu'il génère des contentieux en lien avec la propriété intellectuelle, ou encore qu'il accroisse le risque pour la Société de devenir la cible de diffamation ou d'actes relevant de la cybercriminalité est modérée. En effet, la mise en place de ces partenariats via la conclusion d'accords de licence sera progressive et réalisée après une analyse poussée des différents marchés internationaux, notamment au regard de l'évolution de la règlementation concernant les émissions de carbone. En outre, en cas de violation des accords de licence ou d'appropriations illicites de droits de propriété intellectuelle, des recours pourraient être exercés. Par ailleurs, la Société étendra au niveau international toutes les mesures mises en œuvre sur le territoire national visant à garantir une bonne information du marché concernant son activité afin de protéger son image et sa réputation. Enfin, la Société entend conclure des partenariats avec des acteurs dont les serveurs resteront indépendants, c'est-à-dire non connectés avec ceux de la Société, ce qui devrait limiter les risques d'exposition à la cybercriminalité.

Si les risques susvisés devaient se réaliser, leur impact serait modéré dans la mesure où la majorité de son activité resterait en tout état de cause exercée en France.

Au regard de ces éléments, le degré de criticité net de ce risque est considéré par la Société comme modéré.

- **Risques liés à la gestion des systèmes d'information et à la cybercriminalité**

La Société a mis en place un outil industriel 4.0, fondé sur l'automatisation de la production (les unités « H1 » et « H2 » comptent plus de 200 automates) et le recours à un logiciel de production, développé spécifiquement pour le site.

Le système d'information de la Société est exposé aux risques de piratage informatique ou industriel, de même qu'à des attaques de virus informatiques ou à des « bugs » informatiques pouvant perturber le bon fonctionnement de ses systèmes et des logiciels.

La Société a mis en place des mesures assurant la fiabilité et la sécurité de ses systèmes informatiques tels que :

- la non connexion au réseau Internet du laboratoire ;

- l'installation d'un serveur de type « black box » (serveur isolé et extrêmement résistant aux conditions extérieures (ex : feu)) non connecté au réseau Internet, auquel seules deux personnes identifiées peuvent avoir accès ;

- la mise en place d'un plan de sauvegarde des données de la Société toutes les 8 heures (jour et nuit) ;

- l'installation d'un pare-feu, certifié CE et conforme aux normes de sécurité en vigueur, pour les systèmes informatiques du site de production et des bureaux.

Le système d'information de la Société a fait l'objet d'un audit de sécurité externe par une société spécialisée, reconnue dans ce domaine. Il a été établi dans le cadre de cette procédure qu'aucune vulnérabilité critique n'était présente sur le périmètre audité.

Un plan d'audits de sécurité réguliers a été mis en place, ayant pour objet la vérification de règles de sécurité interne et les tests de vulnérabilité interne et externe.

Toutefois, la Société ne peut garantir qu'aucune défaillance de l'une de ces mesures de protection ne se produira, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives. La Société pourrait faire l'objet d'attaques complexes et ciblées de ses réseaux informatiques. Les techniques mises en œuvre pour pirater, interrompre, dégrader la qualité ou saboter les systèmes informatiques sont en constante évolution, et il est souvent impossible de les identifier avant le lancement d'une attaque. La Société pourrait ne pas être en mesure de se prémunir contre de telles techniques de piratage ou de mettre en place rapidement un système de réponse approprié et efficace.

Il est précisé que la Société a fait en sorte que les éléments sensibles liés à sa propriété intellectuelle ne soient pas atteignables par voie informatique, ainsi ces éléments ne pourraient être impactés ou divulgués en cas d'attaque sur les systèmes informatiques de la Société.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est modéré, étant considéré que :

- l'efficacité des mesures mises en place par la Société a été constatée par une société spécialisée dans le domaine de la cybersécurité, étant précisé que ces mesures feront l'objet de mises à jour régulières en lien avec l'évolution des modes opératoires des cybercriminels, et les éléments sensibles liés à la propriété intellectuelle de la Société ne pourraient être impactés en cas d'attaque ;

- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (perte de données, indisponibilité de certains outils informatiques utilisés dans le cadre de la production des ciments Hoffmann Green, retards de livraison des produits).

- **Risques liés à l'atteinte à l'image et à la réputation de la Société**

Compte tenu des enjeux économiques et technologiques relatifs à l'industrie cimentière, la Société est exposée au risque de critiques ou de mises en cause de diverses natures, de bonne ou de mauvaise foi, pouvant atteindre sa réputation.

Les vecteurs de communication tels qu'Internet et les réseaux sociaux se caractérisent par des réactions en temps réel et une propagation exponentielle de l'information, facilitant ainsi la création et la diffusion de fausses informations.

Des informations erronées, en lien avec les activités de la Société, sont susceptibles d'être diffusées sur Internet et sur les réseaux sociaux ainsi que dans la presse.

A cet égard, il est précisé que la Société utilise elle-même Internet et les réseaux sociaux pour assurer sa visibilité auprès du public. Ainsi, un lecteur pourrait apporter du crédit à de fausses informations sur la Société ou ses produits, ayant été volontairement attribuées à la Société dans un but de nuisance par un tiers souhaitant dénigrer la Société.

La survenance de tels événements pourrait avoir des effets négatifs sur l'image de la Société et se répercuter sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement, notamment sur la conclusion d'accords de licence à l'international, et ses perspectives.

La Société assure une veille proactive des outils Internet et des réseaux sociaux et a mis en place une procédure de gestion de crise de communication afin d'éviter et d'anticiper les crises potentielles, d'empêcher la prolifération et la portée de telles informations et de limiter, autant que possible, leur impact.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est modéré, étant considéré que :

- la Société estime que la diffusion de critiques relatives à la Société est probable, mais que la Société sera en mesure de réagir efficacement grâce à la veille des outils Internet et des réseaux sociaux et grâce à la procédure de gestion de crise de communication ;

- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (dégradation de la réputation de la Société, perte d'attractivité des produits Hoffmann Green, impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

- **Risques liés à la dépendance aux personnes-clés**

Le succès de la Société dépend en grande partie des actions et des efforts entrepris par ses associés fondateurs Julien Blanchard, Président du Directoire de la Société, et David Hoffmann, Directeur scientifique et membre du Directoire de la Société. La perte de leurs compétences pourrait altérer les capacités de la Société à atteindre ses objectifs et à mettre en œuvre sa stratégie, et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

La Société a mis en place une assurance spécifique pour couvrir le risque de décès de ces deux personnes-clés (voir la section « Assurance et couverture des risques » du Rapport Semestriel).

La Société a également fait en sorte que les équipes actuellement en place soient en mesure de poursuivre les travaux initiés, notamment en matière de recherche et développement.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est modéré, étant considéré que :

- Julien Blanchard et David Hoffmann, co-fondateurs de la Société, sont à l'origine de la création de ce projet et sont les actionnaires les plus significatifs de la Société (voir la section 1.8 « Principaux Actionnaires » du Rapport Financier Annuel) ;

- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (non atteinte des objectifs de la Société, impact sur le chiffre d'affaires et la rentabilité).

RISQUES LIÉS À L'INDUSTRIE DANS LAQUELLE OPÈRE LA SOCIÉTÉ

- **Risques de dépendance aux marchés de la construction, de l'immobilier, de l'industrie, des travaux publics et des travaux d'urbanisation**

Les ciments vendus par la Société sont principalement utilisés pour des applications de construction tant de logements individuels ou collectifs que de bâtiments industriels ou commerciaux, ou encore pour des ouvrages d'infrastructure (routes, ponts, tunnels, voiries). Le marché du ciment est un marché cyclique, ainsi le dynamisme de la demande des ciments Hoffmann Green dépend à la fois d'éléments structurels propres à chaque marché, et d'éléments macro-économiques conjoncturels.

Les facteurs structurels qui déterminent, sur chaque marché, le niveau de la demande en matériaux de construction sont principalement la démographie, le taux d'urbanisation et la croissance économique (représentée par exemple par le produit national brut/habitant), mais aussi des éléments plus culturels comme les habitudes de construction de chaque marché (construction en bois, acier, béton). Au-delà de ces facteurs structurels, la situation économique influe conjoncturellement sur les marchés de la construction, et

particulièrement en cas de crise économique et de forte instabilité financière mondiale. En effet, les paramètres économiques globaux déterminent la capacité des acteurs publics et privés à financer par un accès au crédit et réaliser les projets individuels ou collectifs qui constituent le marché de la construction.

Des fluctuations significatives de certains de ces paramètres sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, les perspectives de la Société ou le développement de la Société.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est modéré, étant considéré que :

- le marché du ciment est porteur, et la Société ne devrait représenter qu'une part de marché en France de 3% à horizon 2026 ;

- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

- **Risques liés à la réglementation**

La Société exerce son activité dans un environnement fortement réglementé. En particulier, les sites de production de ciment de la Société sont qualifiés d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) et sont soumis à une réglementation spécifique, requérant une autorisation préfectorale.

A la date du Rapport Financier Annuel, la Société est dotée de deux unités de production « H1 » et « H2 », situées à Bournezeau (85), qui ont chacune obtenu l'autorisation au titre de la réglementation ICPE . Cette démarche devra être renouvelée dans le cadre de la construction du site de production « H3 » en région Rhône-Alpes. Toutefois, si la Société ne parvenait pas à se conformer, à l'avenir, aux réglementations applicables, elle pourrait faire face à des retraits d'autorisations d'exploitation ou à des refus d'autorisations, voir sa responsabilité engagée ou encore être condamnée au paiement d'amendes.
De manière plus générale, la Société ne peut garantir que des modifications rapides ou importantes de la législation et de la réglementation en vigueur n'interviendront pas à l'avenir. Ainsi, un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre pourrait entraîner de nouvelles conditions d'exercice de ses activités susceptibles d'augmenter ses charges d'exploitation (notamment par la mise en place de procédures et de contrôles supplémentaires), ou encore constituer un frein au développement des activités de la Société.
La Société ne peut exclure que de telles situations soient susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.
S'agissant des réglementations connues à ce jour et visant à limiter les émissions de CO2, la Société estime que l'impact de leur entrée en vigueur sera positif sur son activité, dans la mesure où les ciments Hoffmann Green sont décarbonés et s'inscrivent ainsi pleinement dans le cadre des futures normes de construction (voir la section 1.6 « Environnement réglementaire » du Rapport Financier Annuel).
La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est limité, étant considéré que :
la Société se conforme aux dispositions légales et réglementaires applicables à son activité, et l'environnement réglementaire actuel, et ses évolutions annoncées, visant à limiter les émissions de CO2, est favorable au développement de l'activité de la Société ;
la modification de la réglementation applicable à la Société pourrait avoir un impact négatif limité sur la Société (surcoûts et freins au développement de l'activité de la Société).

RISQUES JURIDIQUES

- **Risques liés à la propriété intellectuelle**

Grâce aux travaux de recherches menés par David Hoffmann et son équipe, la Société a développé un savoir-faire et des technologies uniques et innovants. Ces technologies étant au cœur des ciments Hoffmann Green, la Société a mis en place une politique de protection de sa propriété intellectuelle à travers différents axes,

décrite à la section 1.2.1.1 « La protection de la propriété intellectuelle de la Société » du Rapport Financier Annuel.

Le succès de la Société dépend entre autres de sa capacité à obtenir, à conserver et à protéger ses brevets, marques, dessins et modèles ainsi que ses autres droits de propriété intellectuelle ou assimilés (tels que notamment son savoir-faire propriétaire). Par conséquent, il se pourrait que :

- la Société ne parvienne pas à développer des inventions brevetables ;
- la Société ne se voie pas accorder les brevets ou marques pour lesquels elle a déposé ou déposera des demandes ;
- la Société voie un jour contestée la validité de ses brevets ou marques par des tiers ;
- la Société ne puisse bénéficier grâce à ses brevets d'une protection suffisamment large pour exclure des concurrents ;
- la Société ne puisse garantir que le champ de protection conféré par les brevets, les marques et les titres de propriété intellectuelle de la Société est et restera suffisant pour la protéger face à la concurrence et aux brevets, marques et titres de propriété intellectuelle des tiers couvrant des dispositifs similaires ;
- la Société ne puisse garantir que des salariés de la Société ne revendiqueront pas des droits ou le paiement d'un complément de rémunération ou d'un juste prix en contrepartie des inventions à la création desquelles ils ont participé, étant précisé que les contrats de travail des salariés de la Société (notamment ceux de l'équipe de recherche et développement) prévoient des clauses protégeant les droits de propriété de la Société sur les inventions développées ;
- la Société constate que les brevets et autres droits de propriété intellectuelle qu'elle détient ou pour lesquels elle bénéficie ou bénéficiera de licences, sont contestés par des tiers.

En outre, la Société ne peut être certaine que la confidentialité de ses technologies non brevetées, de son savoir-faire ou de ses secrets industriels, sera efficacement garantie par les protections mises en place, et qu'en cas de violation, des recours satisfaisants pourront être exercés.

De plus, les concurrents de la Société pourraient contrefaire ses brevets ou autres droits de propriété intellectuelle ou les contourner par des innovations dans la conception. Pour empêcher la contrefaçon, la Société pourrait engager des actions qui seraient onéreuses et mobiliseraient ses équipes. La Société pourrait ne pas être en mesure d'empêcher l'appropriation illicite de ses droits de propriété intellectuelle dont il est difficile de contrôler l'usage non autorisé.

La survenance de l'un de ces évènements concernant les droits de propriété intellectuelle de la Société pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son développement.

La politique de protection de la propriété intellectuelle, mise en œuvre par la Société, prévoit notamment :

- le dépôt de brevets pour certaines technologies développées par la Société ;
- la protection spécifique du savoir-faire propriétaire (sécurisation des données informatiques, insertion de clauses de discrétion et de non-concurrence dans les contrats de travail des salariés de la Société, codification des informations utilisées pour la fabrication des ciments Hoffmann Green) ;
- l'insertion de clauses interdisant la rétro-ingénierie dans les contrats conclus avec les tiers ;

- une veille juridique régulière assurée par deux cabinets de conseil en propriété intellectuelle, ainsi que des recherches d'antériorité préalables aux dépôts de demandes de brevets.

La Société, qui est seule propriétaire de l'intégralité des éléments de propriété intellectuelle liés à son activité, est par ailleurs accompagnée de plusieurs conseils juridiques spécialisés en propriété intellectuelle.

A la date du Rapport Semestriel, la Société n'est impliquée dans aucun litige relatif à sa propriété intellectuelle.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est élevé, étant considéré que :

- l'ensemble des produits Hoffmann Green reposant sur les technologies développées par la Société, la Société estime que la protection desdites technologies est un enjeu clé ;

- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (perte d'avantages compétitifs, impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société, risques de contentieux).

RISQUES FINANCIERS

- **Risques en termes de besoins de financement**

La Société a des besoins de financement importants pour le déploiement de son outil industriel, pour le développement et la commercialisation de ses produits et pour financer la forte montée en puissance des volumes de ciments

Dans le cadre de sa stratégie, la Société a pour ambition de financer, en plus de ses dépenses opérationnelles, la construction d'un nouveau site de production « H3 » dont la mise en service est prévue par la Société pour 2029. Le budget d'investissement s'établit autour de 22 M€.

Au 30 juin 2026, la Société disposait d'une trésorerie de 5 M€.

La Société estime que le degré de criticité net de ce risque est modéré, étant considéré que :

- la Société dispose de la trésorerie nécessaire pour financer son exploitation et ses investissements

- la réalisation des évènements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif élevé sur la Société (freins dans le développement des activités de la Société, impact sur le chiffre d'affaires et le niveau de rentabilité de la Société).

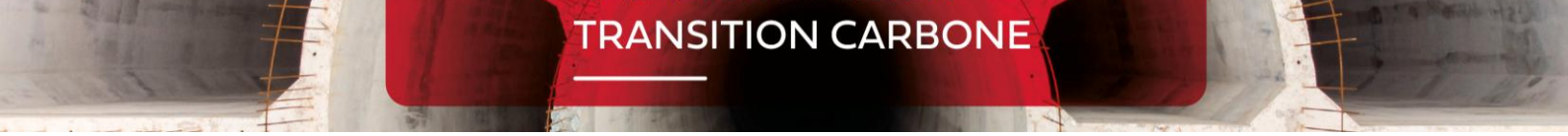
Il est par ailleurs rappelé que la Société a réalisé une augmentation de capital de 4.5 M€ en juin 2026. L'objectif de cette opération est de permettre à la Société de se doter de ressources financières complémentaires dans le cadre du développement de sa stratégie industrielle et commerciale.

ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

A la date du Rapport Semestriel, la Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec la nature de son activité. La Société n'envisage pas, à l'avenir, de difficultés particulières pour conserver des niveaux d'assurance adéquats dans la limite des disponibilités et des conditions de marché.

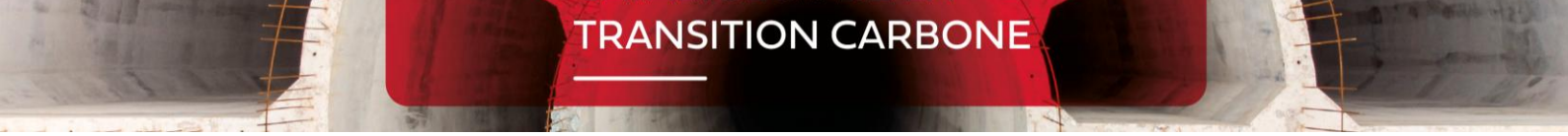
1.5. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le détail des opérations avec les parties liées telles que visées par les normes adoptées conformément au règlement européen (CE) 1606/2002 figure à la note 2.6 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels présentée à la section 2 du Rapport Semestriel.



2. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

Il est rappelé que les dispositions légales applicables à la Société, dont les actions sont cotées sur Euronext Growth, n'exigent pas que les comptes semestriels fassent l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes.



HOFFMANN GREEN CEMENT

Catalyseur de la Transition Carbone

Comptes consolidés résumés selon la norme IAS 34 du référentiel IFRS relative à l'information financière intermédiaire au 30 juin 2026



SOMMAIRE

1. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES ETABLIS SELON LA NORME IAS 34 DU REFERENTIEL IFRS POUR LA PERIODE DE SIX MOIS CLOS LE 30 JUIN 2026 26

1.1. ETAT DE SITUATION FINANCIERE 26

1.2. COMPTE DE RESULTAT 28

1.3. ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL 29

1.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 30

1.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 31

2. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 33

2.1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS IMPORTANTS 33

2.1.1. Information relative à la Société et à son activité 33

2.1.2. Evènements marquants au cours du 1er semestre 2026 33

2.1.3. Principaux risques et incertitudes à venir 34

2.1.4. Evènements postérieurs au 1er semestre de l'exercice 2026 34

2.2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 35

2.2.1. Déclaration de conformité 35

2.2.2. Principe de préparation des états financiers semestriels 35

2.2.3. Continuité d'exploitation 35

2.2.4. Méthodes comptables 36

2.2.5. Estimations et hypothèses 36

2.2.6. Périmètre au 30 juin 2026 36

2.3. DETAIL DE L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE 37

2.3.1. Immobilisations incorporelles 37

2.3.2. Immobilisations corporelles 40

2.3.3. Autres actifs financiers 42

2.3.4. Autres actifs non courants 42

2.3.5. Actifs d'impôts non courants 43

2.3.6. Stocks et en cours 44

2.3.7. Créances clients et autres actifs courants 44

2.3.8. Trésorerie et équivalents trésorerie 46

2.3.9. Capital 47

2.3.10. Passifs financiers 47

2.3.11. Provision pour engagement de retraite 51

2.3.12. Autres provisions 52

2.3.13. Dettes fournisseurs et autres dettes 53

2.4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT 56

2.4.1. Chiffre d'affaires et indicateur de performance 56

2.4.2. Achats consommés 57

2.4.3. Charges de personnel et effectif 57

2.4.4. Charges externes 58

2.4.5. Détail des autres produits et charges opérationnels courants 59

2.4.6. Détail des autres produits et charges opérationnels 59

2.4.7. Coût de l'endettement financier net 60

2.4.8. Charges d'impôt 60

2.5. ENGAGEMENTS HORS BILAN 61

2.6. AUTRES INFORMATIONS : TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES 62



Comptes consolidés semestriels résumés établis selon la norme IAS 34 du référentiel IFRS pour la période de six mois clos le 30 juin 2026

Etat de situation financière

en milliers d'euros

A C T I F	Notes	30/06/2026	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	**2.3.1**	10 346	9 817
Immobilisations corporelles	**2.3.2**	40 464	40 969
Autres actifs financiers	**2.3.3**	1 661	913
Autres actifs non courants	**2.3.4**	0	0
Actifs d'impôts non courants	**2.3.5**	9 211	9 303
Total actif non courant		**61 683**	**61 002**
Stocks et en-cours	**2.3.6**	6 303	2 963
Créances clients et comptes rattachés	**2.3.7**	24 658	25 605
Autres actifs courants	**2.3.7**	4 185	4 717
Actifs d'impôts courants		29	29
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**2.3.8**	5 099	5 599
Total actif courant		**40 273**	**38 912**
TOTAL ACTIF		**101 956**	**99 914**



PASSIF	Notes	30/06/2026	31/12/2025
Capital social	**1.5 et 2.3.9**	17 734	16 449
Primes d'émission	**1.5**	91 781	88 519
Autres éléments du résultat global	**1.5**	-1	-1
Réserves consolidées part du groupe	**1.5**	-49 139	-34 465
Résultat consolidé part du groupe	**1.5**	-9 178	-14 816
Capitaux propres part du groupe	**1.5**	**51 198**	**55 687**
Réserves consolidées part des minoritaires	**1.5**		
Résultat consolidé part des minoritaires	**1.5**		
Capitaux propres part des minoritaires	**1.5**		
Total capitaux propres		**51 198**	**55 687**
Emprunts et dettes financières	**2.3.10**	24 963	23 300
Provisions pour engagements de retraite	**2.3.11**	31	31
Autres provisions à long terme	**2.3.12**	272	272
Autres passifs non courants	**2.3.13**	4 071	4 075
Passifs d'impôts différés		47	58
Total passif non courant		**29 384**	**27 737**
Emprunts et dettes financières	**2.3.10**	4 203	6 550
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**2.3.13**	7 698	7 487
Autres passifs courants	**2.3.13**	9 474	2 452
Passifs d'impôts courant			
Total passif courant		**21 374**	**16 490**
TOTAL PASSIF		**101 956**	**99 914**



Compte de résultat

en milliers d'euros

	Notes	30/06/2026	30/06/2025
CHIFFRE D'AFFAIRES	**2.4.1**	**6 589**	**3 530**
Autres produits de l'activité		126	41
Achats consommés	**2.4.2**	-3 832	-3 388
Charges de personnel	**2.4.3**	-1 856	-1 500
Charges externes	**2.4.4**	-7 295	-5 013
Impôts et taxes		-80	-77
Dotations amortissements	**2.3.1 et 2.3.2**	-2 176	-2 145
Dotations / Reprises provisions et dépréciations	**2.3.7 et 2.3.11**	0	0
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		0	-7
Autres produits et charges opérationnels courants	**2.4.5**	392	761
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		**-8 131**	**-7 798**
Autres produits et charges opérationnels	**2.4.6**	-22	-1
RESULTAT OPERATIONNEL		**-8 153**	**-7 799**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		3	-94
Coût de l'endettement financier brut		-954	-421
Coût de l'endettement financier net	**2.4.7**	**-950**	**-515**
Autres produits et charges financiers	**2.4.7**	6	4
Charges d'impôt	**2.4.8**	-80	-91
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**-9 178**	**-8 400**
Part du groupe		-9 178	-8 400
Part des minoritaires			
RESULTAT NET DE BASE PAR ACTION		-0,5548	-0,5752
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION		-0,4971	-0,5419

Eléments du résultat global

en milliers d'euros

	30/06/2026	30/06/2025
RESULTAT DE LA PERIODE	**-9 178**	**-8 400**
Eléments recyclables en compte de résultat		
Ecarts de conversion	0	0
Réévaluation des actifs financiers	0	0
Impôts sur éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	0	0
Eléments non recyclables en compte de résultat		
Impôts sur éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	0	0
Ecarts actuariels	0	0
Produits et charges comptabilisés directement en autres éléments du résultat global	0	0
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	**0**	**0**
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	**-9 178**	**-8 400**
Part du groupe	-9 178	-8 400
Part des minoritaires	0	0



Tableau des flux de trésorerie

en milliers d'euros

	30/06/2026	30/06/2025
FLUX DE TRESORERIE LIE A L'ACTIVITE		
Résultat net	**-9 178**	**-8 400**
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 176	2 078
Reprises de subventions	-281	-268
Plus et moins-values de cessions	0	56
Charges sans incidences sur la trésorerie (Paiements fondés sur des actions)	97	38
Charges sans incidences sur la trésorerie (Emprunts obligataires)	248	32
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	**-6 938**	**-6 464**
Coût de l'endettement financier net	768	507
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	80	91
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	**-6 090**	**-5 866**
Impôts versés	**0**	**0**
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
- Autres actifs non courants	0	26
- Stocks	-3 340	-695
- Clients	947	-1 607
- Autres actifs courants (hors prêts et cautions)	532	-663
- Autres passifs non courants	0	68
- Fournisseurs	265	3 034
- Autres passifs courants	7 300	315
Total	**5 704**	**477**
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**-386**	**-5 389**
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations [1]	-1 998	-2 120
Cessions d'immobilisations	0	0
Variation des prêts et avances consenties	-749	477
Variation des OPCVM (sous forme d'obligations)	0	6 998
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-2 747**	**5 355**
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital de la société mère	4 547	
Actions propres	40	-67
Emissions d'emprunts [1] [2]	1 801	180
Remboursements d'emprunts	-2 912	-3 080
Coût de l'endettement financier net [3]	-768	-507
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**2 708**	**-3 474**
VARIATION DE LA TRESORERIE	**-426**	**-3 508**
Trésorerie d'ouverture	5 486	4 798
Trésorerie de clôture	5 060	1 290
Variation de la trésorerie	**-426**	**-3 508**

(1) Hors nouveaux crédits-bails et locations simples pour 72 k€ au 30/06/2026 et 86 k€ au 30/06/2025
(2) Nets de l'amortissement des frais d'émission d'emprunts obligataires pour 63 k€ au 30/06/2026
(3) Hors complément d'intérêts au taux effectif des emprunts obligataires pour 182 k€ au 30/06/2026

Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros

	Capital social	Primes	Autres éléments du résultat global	Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres	Intérêts minoritaires	Capitaux propres groupe
Au 31 décembre 2024	**14 648**	**82 686**	**-1**	**-29 877**	**-4 971**	**62 485**	**0**	**62 485**
Mouvements :								
Affectation résultat N-1				-4 971	4 971	0		0
Actions propres				-111		-111		-111
Paiements fondés sur des actions				128		128		128
Augmentation de capital en numéraire	1 762	5 872				7 634		7 634
Augmentation de capital (AGA)	38	-38				0		0
Composante capitaux propres des emprunts obligataires				367		367		367
Résultat consolidé					-14 816	-14 816		-14 816
Au 31 décembre 2025	**16 449**	**88 519**	**-1**	**-34 465**	**-14 816**	**55 687**	**0**	**55 687**

Au 31 décembre 2025	**16 449**	**88 519**	**-1**	**-34 465**	**-14 816**	**55 687**	**0**	**55 687**
Mouvements :								
Affectation résultat N-1				-14 816	14 816	0		0
Actions propres				41		41		41
Paiements fondés sur des actions				97		97		97
Augmentation de capital en numéraire	1 285	3 262				4 547		4 547
Augmentation de capital (AGA)		0				0		0
Composante capitaux propres des emprunts obligataires				3		3		3
Résultat consolidé					-9 178	-9 178		-9 178
Au 30 juin 2026	**17 734**	**91 781**	**-1**	**-49 139**	**-9 178**	**51 198**	**0**	**51 198**

Des plans d'attribution gratuite d'actions avaient été décidés par le Directoire en date du 16 janvier 2023 (plans n° 5), du 29 janvier 2024 (plan n°7), du 29 janvier 2025 (plan n°9) et du 31 juillet 2025 (plan n°10). Le plan n° 5 est arrivé à terme le 16 janvier 2026. Il a donné lieu à une augmentation de capital de 13,5 K€, réalisée par prélèvement sur la prime d'émission. Cette augmentation de capital a été accompagnée de la création de 13 524 nouvelles actions.

Par décisions en date du 22 janvier 2026, il a été décidé l'attribution gratuite d'actions de la Société au profit des salariés sous conditions :

- Plan n° 11 : 15 613 actions

Par décisions en date du 10 février 2026, il a été décidé l'attribution gratuite d'actions de la Société au profit des salariés sous conditions :

- Plan n° 12 : 12 000 actions

Les cinq plans en cours ont des échéances respectivement fixées au 29 janvier 2027 (plan n°7), au 29 janvier 2028 (plan n°9), au 31 juillet 2027 (plan n°10), au 22 janvier 2029 (plan n°11) et au 10 février 2027 (plan n°12). Ces plans ont été traités conformément à IFRS 2 et ont un impact de 97 K€ sur les capitaux propres de la période.

En date du 16 février 2024 et du 16 mai 2024, la Société avait réalisé deux émissions d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) d'un montant de 5 M€ chacune à échéance 5 ans. Conformément à IAS 32, une composante capitaux propres a été évaluée pour un montant de 85 K€.

En date du 18 septembre 2025, la Société avait réalisé une émission d'obligations convertible en actions nouvelles ou existantes d'un montant de 6 M€ à échéance 5 ans. Conformément à IAS 32, une composante capitaux propres a été évaluée pour un montant de 396 K€.

En date du 23 juin 2026, la Société a réalisé une augmentation de capital de 4 704 K€ par création de 1 271 485 actions nouvelles.



Notes aux états financiers consolidés

(Sauf indication contraire les montants mentionnés dans cette note annexe sont en milliers d'euros)

Présentation de l'activité et des évènements importants

Information relative à la Société et à son activité

La société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES est une Société Anonyme (S.A) à directoire et conseil de surveillance.

Les comptes sont établis selon le référentiel IFRS. La situation a une durée de six mois couvrant la période du 1er janvier au 30 juin.

Adresse du siège social : 6 La Bretaudière - Chaillé-Sous-Les-Ormeaux - Rives de l'Yon (85310), France.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 809 705 304.

La société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES a développé une innovation consistant à faire évoluer la composition même du ciment pour parvenir à une empreinte carbone bien inférieure à celle qui caractérise le ciment traditionnel « Portland ».

La Société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES et sa filiale sont ci-après dénommée la « Société » ou le « Groupe ».

Les comptes semestriels ont été arrêtés par le Directoire le 9 septembre 2026.

Evènements marquants au cours du 1er semestre 2026

Par décisions en date du 22 janvier 2026, il a été décidé l'attribution gratuite d'actions de la Société au profit des salariés sous conditions :

- Plan n° 11 : 15 613 actions

Par décisions en date du 10 février 2026, il a été décidé l'attribution gratuite d'actions de la Société au profit des salariés sous conditions :

- Plan n° 12 : 12 000 actions

En date du 23 juin 2026, la Société a réalisé une augmentation de capital de 4 704 K€ par création de 1 271 485 actions nouvelles.

Les comptes IFRS comprennent la société mère HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES et sa filiale HOFFMANN MICROTECH.

Principaux risques

L'appréciation des risques fait référence à l'information mentionnée dans le rapport sur les états financiers 2025, dans le chapitre « Appréciation des facteurs de risques », au point 1.1 du Rapport Financier annuel. Nous n'identifions pas de risque nouveau.

Evènements postérieurs au 1er semestre de l'exercice 2026

Néant



Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Déclaration de conformité

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'établissement des états financiers, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2025 établi selon le même référentiel.
Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02023R1803-20240109&qid=1715613898096), comprend les normes comptables internationales (IAS – International Accounting Standards et IFRS – International Financial Reporting Standards), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (IFRIC - International Financial Interpretations Committee).
Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par la Société sont décrits ci-après.

Principe de préparation des états financiers semestriels

Les états financiers semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme comptable internationale IAS 34 (« Information financière intermédiaire »), telle qu'adoptée par l'Union Européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.
Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels, il s'agit de comptes résumés.
S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en cohérence avec les états financiers consolidés annuels du Groupe au 31 décembre 2025. À l'exception des spécificités de la norme IAS 34 et des nouvelles normes applicables au 1er janvier 2026 listées ci-dessous, les principes comptables appliqués pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2026 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2025. Les principales zones de jugement et d'estimations pour l'établissement des comptes semestriels résumés sont identiques à celles détaillées dans les comptes consolidés 2025.

Continuité d'exploitation

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu par le Directoire sur la base d'une trésorerie disponible au 30 juin 2026 et des opérations post-clôture qui doivent permettre de couvrir ses besoins de trésorerie prévisionnels pour les 12 prochains mois.



Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2025, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2026.

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2026

- Amendements IFRS 9 / IFRS 7 : classement et évaluation des instruments financiers

Cet amendement de normes n'a pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

Normes, interprétations et amendements applicables par anticipation sur option

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes, interprétations et amendements dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2026.

Estimations et hypothèses

La Direction de la Société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances. Celles-ci constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments de produits et de charges et d'actif et de passif. Ces estimations ont une incidence sur les montants de produits et de charges et sur les valeurs d'actifs et de passifs. Il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement être différents des estimations retenues.

Périmètre au 30 juin 2026

Au 30 juin 2026, le Groupe est constitué de 2 entités consolidées par intégration globale.

Entités	Méthodes de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Siège social	Pays
HGCT	IG	-	-	RIVES DE L'YON	France
HOFFMANN BROYAGE	IG	100,00%	100,00%	MAREUIL EN PERIGORD	France



Détail de l'état de situation financière

Immobilisations incorporelles

Variation des immobilisations incorporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2024	**9 829**	**997**	**503**	**11 330**
Acquisitions		34	1 246	1 280
Cessions				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 30 juin 2025	**9 829**	**1 031**	**1 750**	**12 610**
Au 31 décembre 2025	**11 465**	**1 673**	**505**	**13 643**
Acquisitions	704	439		1 143
Cessions				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 30 juin 2026	**12 169**	**2 112**	**505**	**14 786**

Variation des amortissements des immobilisations incorporelles (en K€)

Amortissements	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2024	**2 539**	**231**	**0**	**2 771**
Dotations	491	32		523
Reprises				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 30 juin 2025	**3 031**	**263**	**0**	**3 294**
Au 31 décembre 2025	**3 522**	**303**	**0**	**3 825**
Dotations	573	41		614
Reprises				
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 30 juin 2026	**4 096**	**344**	**0**	**4 440**

Variation des immobilisations incorporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2024	7 290	766	503	**8 559**
Au 30 juin 2025	6 798	768	1 750	**9 316**
Au 31 décembre 2025	7 943	1 370	505	**9 818**
Au 30 juin 2026	8 074	1 767	505	**10 346**

Les durées d'utilité retenues pour amortir les immobilisations incorporelles identifiables sont les suivantes :

- Frais de développement 10 ans
- Logiciels & licences 2 à 8 ans

Les frais de développement sont liés aux technologies H-P2A, H-EVA, H-UKR, H-IONA et la nouvelle technologie H-GREEN. Ces technologies font l'objet d'améliorations constantes. A ce titre, 704 K€ supplémentaires ont été activés au titre de 2026.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au goodwill issu de l'absorption de la société ARGIWEST au 30 juin 2017, qui s'élève à 553 K€. Le reste correspond à l'acquisition d'un ERP et d'une CRM, ainsi qu'aux frais de certification du 1er semestre 2026 (439 K€).

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent principalement aux développements de produits en lien avec les technologies existantes.

Les tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2025 n'ont pas mis en évidence de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des incorporels. Au 30 juin 2026, la Société considère que les hypothèses utilisées pour évaluer la valeur recouvrable du goodwill au 31 décembre 2025 ne sont pas substantiellement modifiées.
Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au titre du premier semestre 2026.



Les flux sur les immobilisations incorporelles ci-dessus intègrent les flux liés aux immobilisations comptabilisées conformément à IFRS 16 détaillés ci-après :

Valeurs brutes	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2024	**65**	**65**
Acquisitions		
Cessions		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
Au 30 juin 2025	**65**	**65**
Au 31 décembre 2025	**65**	**65**
Acquisitions		
Cessions		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
Au 30 juin 2026	**65**	**65**

Amortissements	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2024	**37**	**37**
Dotations	5	5
Reprises		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
Au 30 juin 2025	**42**	**42**
Au 31 décembre 2025	**47**	**47**
Dotations	5	5
Reprises		
Virement de poste à poste		
Variation de périmètre		
Au 30 juin 2026	**52**	**52**

Valeurs nettes	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2024	28	**28**
Au 30 juin 2025	23	**23**
Au 31 décembre 2025	18	**18**
Au 30 juin 2026	13	**13**

Immobilisations corporelles

Variation des immobilisations corporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2024	**3 999**	**32 434**	**15 052**	**3 809**	**94**	**55 388**
Acquisitions		181	87	277	206	752
Cessions				-124	-56	-180
Virement de poste à poste		17			-17	
Variation de périmètre						
Au 30 juin 2025	**3 999**	**32 633**	**15 139**	**3 962**	**227**	**55 959**
Au 31 décembre 2025	**3 999**	**32 781**	**15 361**	**4 067**	**452**	**56 660**
Acquisitions		170	37	107	743	1 057
Cessions				-38		-38
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 30 juin 2026	**3 999**	**32 951**	**15 398**	**4 136**	**1 195**	**57 679**

Variation des amortissements des immobilisations corporelles (en K€)

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2024	**378**	**2 869**	**7 926**	**1 568**	**0**	**12 741**
Dotations	85	544	765	228		1 622
Reprises				-124		-124
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 30 juin 2025	**463**	**3 413**	**8 691**	**1 672**	**0**	**14 239**
Au 31 décembre 2025	**547**	**3 964**	**9 304**	**1 877**	**0**	**15 691**
Dotations	82	575	665	239		1 561
Reprises				-38		-38
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 30 juin 2026	**629**	**4 539**	**9 969**	**2 078**	**0**	**17 214**

Variation des immobilisations corporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2024	3 621	29 565	7 125	2 241	94	**42 647**
Au 30 juin 2025	3 536	29 220	6 447	2 290	227	**41 721**
Au 31 décembre 2025	3 452	28 818	6 057	2 190	452	**40 968**
Au 30 juin 2026	3 370	28 412	5 429	2 058	1 195	**40 464**

Les acquisitions de la période (1 057 K€) correspondent principalement à des immobilisations en cours qui concernent la mise en place du projet Palamatic pour 743 K€, du matériel informatique pour 16 K€, quelques améliorations structurelles de l'usine de Bournezeau (255 K€), l'achat d'un véhicule pour un collaborateur (7 K€) et des équipements de laboratoire (36 K€).

Les cessions sont principalement liées aux fins de contrats retraités sous IFRS 16, qui donnent lieu à la sortie des droits d'utilisation correspondants.

Les flux sur les immobilisations corporelles ci-dessus intègrent les flux liés aux immobilisations comptabilisées conformément à IFRS 16 détaillés ci-après :

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2024	**409**	**4 481**	**1 331**	**514**	**6 736**
Acquisitions				86	86
Cessions				-124	-124
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Au 30 juin 2025	**409**	**4 481**	**1 331**	**477**	**6 698**
Au 31 décembre 2025	**409**	**4 481**	**1 331**	**477**	**6 698**
Acquisitions		165	18	72	254
Cessions				-38	-38
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Au 30 juin 2026	**409**	**4 646**	**1 349**	**510**	**6 914**

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2024		**1 048**	**1 058**	**228**	**2 335**
Dotations		112	102	74	289
Reprises				-124	-124
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Au 30 juin 2025		**1 161**	**1 161**	**179**	**2 500**
Au 31 décembre 2025		**1 273**	**1 145**	**216**	**2 635**
Dotations		124	24	80	228
Reprises				-38	-38
Virement de poste à poste					
Variation de périmètre					
Au 30 juin 2026		**1 397**	**1 170**	**258**	**2 824**

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2024	409	3 432	273	286	**4 400**
Au 30 juin 2025	409	3 320	171	298	**4 198**
Au 31 décembre 2025	409	3 208	186	260	**4 063**
Au 30 juin 2026	409	3 249	179	252	**4 090**

Autres actifs financiers

En milliers d'€	30/06/2026	31/12/2025
Autres titres de participation [1]	10	10
Autres titres immobilisés [2]	50	50
Dépôts et cautionnements [3]	1 601	853
TOTAL	**1 661**	**913**

[1] Titres Hoffmann Suisse non consolidée pour 10 K€.
[2] Parts sociales bancaires pour 50 K€.
[3] Les dépôts et cautionnements correspondent à des dépôts de garantie sur prêts bancaires pour 796 K€, une retenue de garantie sur le prêt BPI pour 98 K€, des fonds de garanties BNP pour 699K€, une caution sur loyers et des cautions sur badges autoroute.

Autres actifs non courants

En milliers d'€	30/06/2026	31/12/2025
Etat - créance TVA		
Charges constatées d'avance > 1 an		
TOTAL	**0**	**0**

Actifs d'impôts non courants

	30/06/2026		31/12/2025	
	Base	**Impôt**	**Base**	**Impôt**
Décalages temporaires				
Déficits fiscaux	40 920	10 230	40 920	10 230
Dépréciation clients	220	55	220	55
Retraitements				
Amortissements dérogatoires	-3 345	-836	-3 058	-764
Locations	56	14	54	14
Crédits bails	-1 102	-276	-1 020	-255
Engagements retraite	10	2	10	2
Reclassmt frais d'acq des titres HB	86	22	86	22
TOTAL	**36 844**	**9 211**	**37 212**	**9 303**

La norme IAS 12 préconise de retenir le dernier taux d'impôt voté pour le calcul des impôts différés. Le Groupe a donc retenu le taux de 25%.

L'impôt différé constaté trouve essentiellement son origine dans les déficits fiscaux cumulés par HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES. Le Groupe a activé une partie des déficits de la Société sur la base de prévisionnels qui permettront d'apurer les déficits en question sur un horizon de cinq ans. Au 30 juin 2026, les déficits non activés pour la société s'élèvent à 39,5 M€.



Stocks et en cours

Variation des stocks et en-cours nets

En milliers d'€	30/06/2026	31/12/2025
Matières premières et autres approvisionnements	6 177	2 960
Produits intermédiaires et finis	5	4
Marchandises	121	
Provision pour dépréciation		
TOTAL	**6 303**	**2 964**

Evolutions des provisions pour dépréciation	30/06/2026	31/12/2025
Valeur à l'ouverture		
Augmentation		
Diminution		
Valeur à la clôture	**0**	**0**

Créances clients et autres actifs courants

Créances clients

En milliers d'€	30/06/2026	31/12/2025
Créances clients brutes	24 722	25 669
Provision pour dépréciation	-64	-64
TOTAL	**24 658**	**25 605**

Autres actifs courants

En milliers d'€	30/06/2026	31/12/2025
Avances et acomptes versés	1 812	2 068
Créances sociales	36	31
Créances fiscales	1 880	2 307
Autres créances courantes	208	148
Charges constatées d'avance	250	163
TOTAL	**4 185**	**4 717**

Les créances fiscales sont détaillées comme suit :

Créances fiscales	30/06/2026	31/12/2025
Etat - tva	1 018	1 088
Etat - produits à recevoir	295	526
Etat - créance liée aux CIR et CII	566	693
TOTAL	**1 879**	**2 307**

En actifs courants, figurent les montants obtenus chaque année au titre des CIR & CII. La créance du 30 juin 2026 correspond aux CIR & CII 2025 pour 277 K€ et à ceux calculés au titre du 1er semestre 2026 pour 289 K€.

Echéancier des créances clients

La ventilation des créances clients est la suivante :

			Echues		
Au 30 juin 2026	**Valeur au bilan**	**Non échues**	**< 90j**	**>90j <6mois**	**> 6 mois**
Créances clients (actifs non courants)	**0**				
Créances clients (actifs courants)	**24 722**	23 834	243	317	328
TOTAL	**24 722**	**23 834**	**243**	**317**	**328**

			Echues		
Au 31 décembre 2025	**Valeur au bilan**	**Non échues**	**< 90j**	**>90j <6mois**	**> 6 mois**
Créances clients (actifs non courants)	**0**				
Créances clients (actifs courants)	**25 669**	21 976	718	1 848	1 127
TOTAL	**25 669**	**21 976**	**718**	**1 848**	**1 127**

Trésorerie et équivalents trésorerie

En milliers d'€	**30/06/2026**	**31/12/2025**
Comptes à terme	625	1 636
Disponibilités	4 474	3 963
Total trésorerie de clôture	**5 099**	**5 599**
Découverts bancaires	39	113
Total trésorerie nette de clôture	**5 060**	**5 486**



Capital

Evolution du capital

	Au 31 décembre 2025	Augmentation	Réduction	Au 30 juin 2026
Nombre d'actions	16 448 992	1 285 009		17 734 001
Nominal en €	1,00	1,00		1,00
Capital en euros	**16 448 992**	**1 285 009**	**0**	**17 734 001**

Le plan n° 5 est arrivé à terme le 16 janvier 2026. Il a donné lieu à une augmentation de capital de 13,5 K€, réalisée par prélèvement sur la prime d'émission. Cette augmentation de capital a été accompagnée de la création de 13 524 nouvelles actions.

En date du 23 juin 2026, la Société a réalisé une augmentation de capital de 4 704 K€ par création de 1 271 485 actions nouvelles.

Passifs financiers

Emprunts et dettes financières non courants / courants

En milliers d'€	30/06/2026	31/12/2025
Emprunts obligataires	15 309	15 064
Emprunts bancaires	6 061	4 308
Avance Ademe PIA 1		184
Aide remboursable BPI PIA 3		
Aide remboursable BPI PIA 4	367	433
Aide remboursable BPI		
Prêt région PDL	1 140	1 120
Dettes sur locations	2 068	2 172
Intérets courus	18	19
Emprunts et dettes financières non courants	**24 963**	**23 300**
Emprunts obligataires	0	
Emprunts bancaires	2 431	4 677
Avance Ademe PIA 1	233	252
Aide remboursable BPI PIA 3		
Aide remboursable BPI PIA 4	98	33
Aide remboursable BPI	30	73
Prêt région PDL	480	500
Dettes sur locations	586	574
Intérets courus	304	329
Concours bancaires courants	39	113
Emprunts et dettes financières courants	**4 202**	**6 550**
TOTAL	**29 165**	**29 850**

Ventilation des dettes financières par échéance

Emprunts et dettes financières (en milliers d'€)	Part à moins d'1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
Au 30 juin 2026				
Emprunts obligataires	0	15 309		15 309
Emprunts bancaires	2 431	3 711	2 350	8 492
Avance Ademe PIA 1	233			233
Aide remboursable BPI PIA 3				
Aide remboursable BPI PIA 4	98	367		465
Aide remboursable BPI	30			30
Prêt région PDL	480	960	180	1 620
Dettes sur locations	586	1 450	618	2 654
Intérets courus	304	18		322
Concours bancaires courants	39			39
Emprunts et dettes financières	**4 202**	**21 815**	**3 148**	**29 165**
Dettes financières courantes				*4 202*
Dettes financières non courantes				*24 963*

Emprunts et dettes financières (en milliers d'€)	Part à moins d'1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
Au 31 décembre 2025				
Emprunts obligataires		15 064		15 064
Emprunts bancaires	4 677	4 308		8 985
Avance Ademe PIA 1	252	184		436
Aide remboursable BPI PIA 3				
Aide remboursable BPI PIA 4	33	433		465
Aide remboursable BPI	73			73
Prêt région PDL	500	1 120		1 620
Dettes sur locations	574	1 475	697	2 746
Intérets courus	329	19		348
Concours bancaires courants	113			113
Emprunts et dettes financières	**6 550**	**22 603**	**697**	**29 851**
Dettes financières courantes				*6 550*
Dettes financières non courantes				*23 300*

Flux des emprunts et dettes financières non courants / courants

Valeurs brutes	Emprunts obligataires	Emprunts bancaires	Avance Ademe	Aides remboursables BPI	Prêt participatif Total	Prêt Région PDL	Dettes sur locations	Intérêts courus	Concours bancaires courants	TOTAL
Au 31 décembre 2024	**9 716**	**8 535**	**639**	**611**	**0**	**2 040**	**3 244**	**138**	**0**	**24 923**
Nouveaux		180					86		4	270
Remboursements		-1 957	-203	-49		-420	-352	-99		-3 080
Variation de périmètre										
Correction de juste valeur	32									32
Au 30 juin 2025	**9 748**	**6 758**	**436**	**562**	**0**	**1 620**	**2 979**	**39**	**4**	**22 145**
Au 31 décembre 2025	**15 064**	**8 985**	**436**	**538**	**0**	**1 620**	**2 746**	**348**	**113**	**29 851**
Nouveaux		1 000	500				254	301	39	2 094
Remboursements		-1 494	-703	-43			-346	-327	-113	-3 025
Variation de périmètre										
Correction de juste valeur	245									245
Au 30 juin 2026	**15 309**	**8 491**	**233**	**496**	**0**	**1 620**	**2 655**	**322**	**39**	**29 165**

L'avance ADEME est une aide publique de l'Etat accordée à la Société dans le cadre du projet de construction d'un pilote industriel, dédié à la fabrication d'un liant à basse empreinte carbone. Cette aide a été accordée en décembre 2016 pour un montant global de 1 367 K€ dont le solde a été perçu le 28 septembre 2020. La date de fin de remboursement est fixée au 30 juin 2029 du fait que le chiffre d'affaires devrait atteindre les 7 M€ courant 2026, déclenchant ainsi la deuxième phase de remboursement. Conformément à IFRS 9, la dette est enregistrée initialement à sa juste valeur et correspond à l'actualisation des prélèvements futurs aux taux définis au contrat.

Les avances remboursables BPI sont des aides à l'innovation accordées à la Société dans le cadre de différents projets :

- Une autre avance d'un montant global de 700 K€ a été accordée en mai 2022 dont 490 K€ sont encaissés au 30 juin 2026. La date de fin de remboursement est fixée au 31 mars 2030. Conformément à IFRS 9, la dette est enregistrée à sa juste valeur, c'est-à-dire avec une décote, de manière à ramener son taux d'intérêt de zéro à celui d'une dette normale. L'avantage qui en découle a été traité comme une subvention selon les dispositions de la norme IAS 20, et figure donc en produit différé (autres passifs courants et autres passifs non courants selon l'échéance). Le solde au 30 juin 2026 est de 465 K€. Le premier remboursement est prévu le 31 décembre 2026. Nonobstant l'échec technique ou commercial ou le succès technique ou commercial partiel du programme, la Société garantit à BPI France Financement le paiement d'une somme forfaitaire de 280 K€.
- Une autre avance d'un montant global de 171 K€ a été accordée en mai 2023 dont 73 K€ sont encaissés au 31 décembre. Cette avance est accompagnée de l'attribution d'une subvention de 512 K€ dont 216 K€ sont versés au 30 juin 2026 ; ce qui porte le montant global de l'aide à 683 K€. Le premier remboursement est prévu le 31 mars 2026 et le solde au 30 juin 2026 s'établit à 30 K€. En cas d'échec technique ou commercial du programme, la Société sera déliée de toute obligation de paiement des retours financiers concernant la subvention. Conformément à IFRS 9, la dette est enregistrée initialement à sa juste valeur et correspond à l'actualisation des prélèvements futurs aux taux définis au contrat. Au 30 juin 2026, il a été considéré les intérêts comme négligeables.

Dans le cadre du financement de l'usine H2, la Société s'est vu octroyer quatre prêts pour une enveloppe globale de 11 M€, tous débloqués sur 2021 :

- Un prêt par la région Pays de La Loire (PDL) à hauteur de 2 M€. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 2% et bénéficie d'un différé de remboursement de 24 mois fixant le premier remboursement au 4 avril 2024. Son échéance est prévue le 4 avril 2028. Aucune garantie n'est associée au présent contrat.

- Un Prêt Vert auprès de la Banque Postale d'un montant de 3 M€. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 1.43%. La durée du crédit est de 7 ans. En garantie, la Société avait nanti un compte-courant qu'elle détient à la Banque Postale à hauteur de 750 K€. Celui-ci est actuellement de 295 K€.
- Un Prêt auprès de la BNP Paribas d'un montant de 3 M€. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 1.14%. La durée du crédit est de 5 ans. En garantie, la Société avait nanti un compte à terme à hauteur de 750 K€. Celui-ci est actuellement de 250 K€.
- Un Prêt auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 3 M€. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 0.95%. La durée du crédit est de 5 ans. En garantie, la Société avait nanti un compte à terme à hauteur de 750 K€. Celui-ci est actuellement de 250 K€.

Emission d'emprunts OCEANE sur l'exercice 2024 :
En date du 16 février 2024 et du 16 mai 2024, la Société a réalisé deux émissions d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Emission en date du 16 février 2024 :
 - Date d'échéance : 20 février 2029
 - Nombre d'OCEANE émises : 488 281 obligations
 - Prix d'émission : 10,24 € soit un total de 5 M€
 - Taux du coupon : 6%

- Emission en date du 16 mai 2024 :
 - Date d'échéance : 22 mai 2029
 - Nombre d'OCEANE émises : 407 495 obligations
 - Prix d'émission : 12,27 € soit un total de 5 M€
 - Taux du coupon : 6%

En application de la norme IAS 32, une composante capitaux propres a été évaluée initialement pour un montant de 84 K€.

Sur le 1er semestre 2026, l'amortissement de cette composante s'élève à 8 K€ et correspond au différentiel entre la charge d'intérêts de la composante dette au taux de marché, soit 6,20 % et les intérêts au taux du contrat.

Emission d'emprunts INVEREADY sur l'exercice 2025 :
En date du 18 septembre 2025, la Société a réalisé une émission d'obligations convertibles en actions nouvelles dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

 - Date d'échéance : 18 septembre 2030
 - Nombre d'OCA émises : 60 obligations
 - Prix d'émission : 100 000 € soit un total de 6 M€
 - Taux du coupon : 6%
 - Taux d'intérêt capitalisé : 4,75%

En application de la norme IAS 32, une composante capitaux propres a été évaluée initialement pour un montant de 396 K€.

Sur le 1er semestre 2026, l'amortissement de cette composante s'élève à 173 K€ et correspond au différentiel entre la charge d'intérêts de la composante dette au taux de marché, soit 12,31 % et les intérêts au taux du contrat.

Le solde de l'emprunt souscrit auprès de la BPI en décembre 2025 pour 1.5 m€ s'élève à 1 M€ au 30 juin 2026. Ce prêt a été contracté au taux fixe de 7,71% pour une durée de 7 ans.

Provision pour engagement de retraite

Au 1er semestre 2026, la provision pour engagement de retraite n'a pas été réévaluée par rapport au 31 décembre 2025.

Pour rappel, les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

Hypothèses	31/12/2025
Référence taux d'actualisation	Taux IBOXX corporate AA + 10 ans
Taux d'actualisation	3,17%
Table de mortalité	INSEE 2016-2018
Progression des salaires	4% dégressif
Taux de turn-over	2,61%
Age de départ à la retraite	64 ans

Evolution de l'engagement

En milliers d'€	Engagements de retraite
Au 31 décembre 2024	**41**
Dotations	
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	
Impact de la réforme des retraites en capitaux propres	
Au 30 juin 2025	**41**
Au 31 décembre 2025	**31**
Dotations	
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	
Impact de la réforme des retraites en capitaux propres	
Au 30 juin 2026	**31**

Autres provisions

En milliers d'€	Provision pour risques et charges
Au 31 décembre 2024	**38**
Dotations	0
Reprises	
Variation de périmètre	
Au 30 juin 2025	**38**
Au 31 décembre 2025	**272**
Dotations	0
Reprises	
Variation de périmètre	
Au 30 juin 2026	**272**

Au 30 juin 2026, les provisions correspondent à des litiges prud'homaux et un litige relatif à un contrôle fiscal.

Dettes fournisseurs et autres dettes

Ventilation par nature des dettes fournisseurs et autres dettes

Dettes fournisseurs

En milliers d'€	30/06/2026	31/12/2025
Dettes fournisseurs	7 380	7 118
Dettes d'immobilisations	317	370
TOTAL	**7 698**	**7 487**

Autres passifs non courants

En milliers d'€	30/06/2026	31/12/2025
Dettes sociales et fiscales	14	13
Autres dettes	8	13
Produits constatés d'avance	4 049	4 049
TOTAL	**4 071**	**4 075**

Les produits constatés d'avance sont détaillés comme suit :

Produits constatés d'avance	30/06/2026	31/12/2025
CIR	3 332	3 327
CII	236	234
BPI - subvention sur avance à taux 0	18	22
Subventions d'investissement	463	465
TOTAL	**4 049**	**4 049**

Les dettes sociales non courantes correspondent principalement à la contribution patronale due sur les plans d'attribution gratuite d'actions dont l'échéance est supérieure à un an.

Les subventions d'investissement sont reprises au résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens auxquels elles se rapportent.

Passifs d'impôts non courants

	30/06/2026		31/12/2025	
	Base	**Impôt**	**Base**	**Impôt**
Décalages temporaires				
Déficits fiscaux	-880	-220	-880	-220
Retraitements				
Ecart d'évaluation	1 090	272	1 136	284
Engagements retraite	-21	-5	-21	-5
TOTAL	**188**	**47**	**235**	**59**

La norme IAS 12 préconise de retenir le dernier taux d'impôt voté pour le calcul des impôts différés. Le Groupe a donc retenu le taux de 25%.

L'impôt différé constaté trouve essentiellement son origine dans la plus-value constatée sur l'immobilier d'HOFFMANN MICROTECH, en contrepartie de laquelle les déficits ont été activés.

Autres passifs courants

En milliers d'€	30/06/2026	31/12/2025
Dettes sociales & fiscales	1 597	1 517
Autres dettes	451	
Comptes courants	6 567	
Produits constatés d'avance	859	935
TOTAL	**9 474**	**2 452**

Les dettes sociales et fiscales sont détaillées comme suit :

Dettes sociales & fiscales	30/06/2026	31/12/2025
Dettes sociales	1 061	1 050
Etat - tva	241	152
Etat - charges à payer	295	315
TOTAL	**1 597**	**1 517**

Les produits constatés d'avance sont détaillés comme suit :

Produits constatés d'avance	30/06/2026	31/12/2025
CIR	515	498
CII	32	29
BPI - subvention sur avance à taux 0	7	2
Subventions d'investissement	17	33
Commandes en attente de livraison	288	373
TOTAL	**859**	**935**

Les autres dettes sont détaillées comme suit :

Avances et acomptes reçus et Autres dettes	30/06/2026	31/12/2025
Clients créditeurs et AAE		
Créditeurs divers	451	
TOTAL	**451**	**0**



Informations sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et indicateur de performance

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits et des services.

En milliers d'€	30/06/2026	30/06/2025
Ventes de ciments et autres	6 237	3 427
Ventes de prestations de services	352	103
TOTAL	**6 589**	**3 530**

En milliers d'€	30/06/2026	30/06/2025
France	6 501	3 393
Export	89	137
TOTAL	**6 589**	**3 530**

La Société a poursuivi son développement au cours du premier semestre 2026. L'activité du premier semestre 2026 est notamment marquée par l'accélération du développement en France avec des volumes de 40 000 tonnes au 30/06/2026 supérieurs à ceux de l'exercice 2025 (19 640 tonnes).

Indicateur de performance

EBITDA

	30/06/2026	30/06/2025
Résultat opérationnel courant	**-8 131**	**-7 798**
Dotations aux amortissements	2 176	2 145
Dépréciations des actifs nettes des reprises	0	
EBITDA	**-5 955**	**-5 653**
En pourcentage de CA	*Non significatif*	*Non significatif*

L'EBITDA est défini par la Société comme le résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements, dépréciations d'actifs nettes des reprises et dotations et reprises aux provisions pour risques et charges.

Achats consommés

En milliers d'€	30/06/2026	30/06/2025
Achats de matières premières	-7 171	-4 090
Variation de stocks de matières premières	3 340	702
TOTAL	**-3 832**	**-3 388**

Charges de personnel et effectif

En milliers d'€	30/06/2026	30/06/2025
Salaires	-1 720	-1 415
Variation provision pour congés payés	-81	-41
Primes	8	20
Indemnités & avantages divers	-38	-45
Charges sociales	-692	-569
Rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions [(1)]	-116	-34
Production immobilisée (frais de développement et certification)	709	523
Subventions		
Transferts de charges	75	61
TOTAL	**-1 856**	**-1 500**

[(1)] Les rémunérations dont le paiement est fondé sur des actions incluent les charges calculées conformément à IFRS 2 sur les plans d'attribution d'actions gratuites. Compte tenu de la probabilité de présence des salariés concernés au terme de la période d'acquisition, et du prix de l'action au jour de l'attribution, les plans d'attribution d'actions gratuites représentent pour le 1er semestre 2026 un avantage au personnel de 116 K€.

Effectif de la Société en fin de période

	30/06/2026	30/06/2025
Cadres	36	33
Agents de maîtrise / techniciens / employés	27	25
Apprentis		3
TOTAL	**63**	**61**

Charges externes

En milliers d'€	30/06/2026	30/06/2025
Achats non stockés	-430	-407
Locations ponctuelles	-120	-47
Entretien	-362	-382
Frais d'études	-101	-106
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-4 141	-2 218
Publicité	-181	-215
Déplacements, missions et réceptions	-134	-225
Autres postes	-2 143	-1 558
Production immobilisée (frais de développement)	317	147
TOTAL	**-7 295**	**-5 013**

Les honoraires sont principalement constitués de commissions sur ventes, des honoraires comptables, juridiques et de conseils (pour la détermination du CIR notamment mais aussi pour l'établissement de comptes consolidés IFRS, les études CSTB, la gestion des brevets, les essais en laboratoires, le conseil en marché boursier et en sourcing ou encore les honoraires de certification et honoraires de recrutement).

Les frais de publicité sont constitués de dépenses de stratégie & de charges de communication ainsi que de foires & expositions.



Détail des autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'€	30/06/2026	30/06/2025
QP subvention d'investissement reprise au résultat	281	268
Autres produits	126	556
Autres charges	-15	-63
TOTAL	**392**	**761**

Les QP de subvention d'investissement sont détaillées comme suit :

QP subvention d'investissement reprise au résultat	30/06/2026	30/06/2025
Reprise de subvention CIR	249	216
Reprise de subvention CII	15	13
Reprise de subvention sur avance à taux 0		1
Reprise de subvention ENR Cert		3
Reprise de subvention PDL ERP	17	34
TOTAL	**281**	**268**

Les autres produits courants sont détaillés comme suit :

Autres produits	30/06/2026	30/06/2025
Frais d'amortissement activés au titre des frais de développement	118	576
Autres produits	8	-20
TOTAL	**126**	**556**

Détail des autres produits et charges opérationnels

En milliers d'€	30/06/2026	30/06/2025
Autres produits et charges non courants	-22	-1
TOTAL	**-22**	**-1**



Coût de l'endettement financier net

En milliers d'€	30/06/2026	30/06/2025
Revenus des OPCVM (sous forme d'obligations)	3	-94
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	**3**	**-94**
Intérêts des emprunts obligataires	-662	-308
Intérêts des emprunts	-70	-92
Intérêts sur crédits-bails	-22	-26
Intérêts sur locations simples	-15	-14
Intérêts sur aide remboursable PIA 1	-50	32
Intérêts sur aide remboursable BPI	-56	3
Intérêts sur prêt région PDL	-8	-18
Intérêts sur comptes courants	-70	
Intérêts bancaires	0	1
Coût de l'endettement financier brut	**-954**	**-421**
Coût de l'endettement financier net	**-950**	**-515**
Autres charges financières	-2	-71
Autres produits financiers	8	7
Reprise dépréciation OPCVM (sous forme d'obligations)		68
Autres produits et charges financières	**6**	**4**
Résultat financier	**-944**	**-511**

Le coût de l'endettement financier net regroupe d'une part, les intérêts sur emprunts et autres dettes financières, et d'autre part, les revenus de placement.

Charges d'impôt

	30/06/2026	30/06/2025
Variation des IDA	-92	-102
Variation des IDP	12	12
Produit/Charge d'impôt	**-80**	**-91**



Engagements hors bilan

En milliers d'€	30/06/2026	31/12/2025
Engagements donnés		
Nantissement de dépôt à terme	625	625
Caution bancaire	545	545
Commandes d'immobilisations	10	115
Intérêts sur avances remboursables PIA 1	29	48
Intérêts sur prêt région PDL	93	49
Intérêts des emprunts	574	742
Intérêts sur crédit-bail	160	178
Intérêts sur locations	46	42
Total engagements donnés	**2 082**	**2 343**
Engagements reçus		
Commandes d'immobilisations	10	115
Intérêts sur avances remboursables PIA 1	29	48
Intérêts sur prêt région PDL	93	49
Intérêts des emprunts	574	742
Intérêts sur crédit-bail	160	178
Intérêts sur locations	46	42
Total engagements reçus	**912**	**1 173**

En garantie d'un prêt de 2 300 K€ souscrit auprès d'un organisme bancaire dont le capital restant dû s'élève à 1 011 K€ au 30 juin 2026, la société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES a nanti un compte de dépôt à terme pour un montant de 375 K€.

En garantie d'un prêt de 3 000 K€ souscrit auprès d'un organisme bancaire dont le capital restant dû s'élève à 306 K€ au 30 juin 2026, la société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES a nanti un compte de dépôt à terme pour un montant de 250 K€.

En garantie de deux prêts de 3 000 K€ chacun dont le capital restant dû s'élève à 1 165 K€, la société HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES a souscrit deux cautions bancaires pour un montant total de 545 K€.



Autres informations : transactions avec des parties liées

A C T I F	30/06/2026	31/12/2025
Immobilisations corporelles		3
Total actif non courant	**0**	**3**
Créances clients et comptes rattachés		-30
Autres actifs courants		
Total actif courant	**0**	**-30**
TOTAL ACTIF	**0**	**-27**

P A S S I F	30/06/2026	31/12/2025
Emprunts et dettes financières	6 500	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78	9
Autres passifs courants		
Total passif courant	**6 578**	**9**
TOTAL PASSIF	**6 578**	**9**

	30/06/2026	30/06/2025
Chiffre d'affaires		-13
Charges de personnel		
Charges externes	215	341
Autres produits et charges opérationnels		21
RESULTAT OPERATIONNEL	**215**	**349**
Coût de l'endettement financier net	-70	
Autres produits et charges financiers		15
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**145**	**364**

Conformément à la norme IAS 24, la Société communique des informations relatives aux transactions significatives entre parties liées dès lors que ces transactions sont réalisées avec des entités pour lesquelles un contrôle ou une influence notable est identifié.



HOFFMANN GREEN CEMENT

Catalyseur de la Transition Carbone

Siège Administratif
6 rue de La Bretaudière
Chaillé Sous Les Ormeaux
85310 Rives de l'Yon

Site industriel
Vendéopôle - Vendée Centre
57 rue Henri Adolphe Archereau
85480 Bournezeau

Tél. 02 51 460 600
contact@ciments-hoffmann.fr
www.ciments-hoffmann.fr

Hoffmann Green Cement Technologies
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 16 462 516 euros
Siège social : La Bretaudière, Chaillé-sous-les-Ormeaux, 85310